

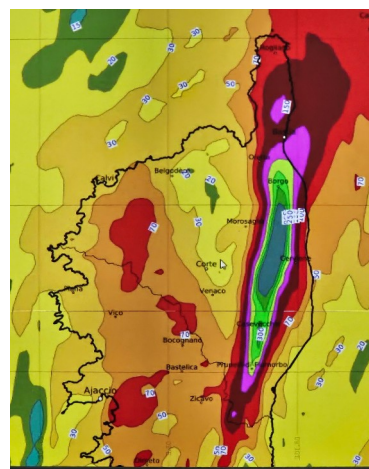
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bastia, le 19/10/2026

La Haute-Corse est placée en vigilance ORANGE à enjeux pour le paramètre « PLUIES-INONDATIONS » à partir de demain, mardi 20 octobre 2026 à 6h du matin jusqu'à 23h59 à minima.

En cours de nuit de lundi à mardi, des averses se mettent en place sur l'est du département. Ces averses vont se renforcer en matinée, et être durables au fil de la journée. Les intensités pluvieuses sont souvent de 20 à 30 mm/h temporairement jusqu'à 50 mm/h.

En fin d'après-midi/soirée, des orages potentiellement virulents balayent l'île d'ouest en est avec des intensités pluvieuses de 30 à 50 mm/h, un risque de grêle et des rafales de 100 à 110 km/h.



Par accumulation les cumuls de précipitations pourraient atteindre localement 200 à 300 mm sur l'est du département. Ces pluies intenses interviennent dans un contexte d'importante sécheresse des sols favorisant le ruissellement. La formation sur la côte de vagues allant jusqu'à 2,8 mètres devrait par ailleurs réduire la capacité d'évacuation au niveau de l'embouchure des cours d'eau.

Au regard des forts cumuls attendus sur certains secteurs, la Préfète de la Haute-Corse a réuni en début de soirée les acteurs de la gestion de crise afin de faire un point de situation, d'adapter la réponse opérationnelle des services de secours et d'intervention et d'anticiper le risque d'inondation.

Plusieurs mesures sont ainsi à mettre en œuvre dès le début de l'évènement demain à 6h00 :

- Il est demandé aux Maires du département de pré-activer leur plan communal de sauvegarde et aux présidents d'intercommunalité de pré-activer le plan intercommunal de sauvegarde, en veillant en particulier à communiquer aux services de secours et aux forces de sécurité intérieure les secteurs à risque d'inondation, à interdire l'accès aux zones inondées, et à se préparer à mettre à l'abri des populations concernées ;

- Les gérants d'hôtellerie de plain air doivent identifier au sein de leur établissement une zone permettant la mise à l'abri des personnes hébergées sous tente et hébergement léger. En cas d'impossibilité d'identifier une zone de mise à l'abri sur leur site, il leur est demandé de contacter le Maire de leur commune afin d'identifier une solution à proximité et d'anticiper la logistique nécessaire à une potentielle évacuation ;
- L'accès et la randonnée sur le sentier du GR20 seront interdits pendant la durée de l'évènement, à savoir *a minima* entre 6h00 et minuit demain. Les randonneurs déjà engagés sur le GR20 sont invités à rester à l'abri dans les refuges.

Les forces de sécurité intérieures, le service d'intervention et de secours de la Haute-Corse, ainsi que l'ensemble des opérateurs mobiliseront des moyens exceptionnels afin d'être en mesure de gérer la situation sur tout le territoire et pendant toute la durée de l'évènement.

La préfecture appelle à la vigilance pendant les épisodes de pluies intenses, il est recommandé de :

- Limiter ses déplacements, faire preuve de prudence sur les routes, et privilégier le télétravail si possible,
- Adapter sa vitesse aux conditions de circulation,
- Ne pas s'engager sur une voie immergée,
- S'éloigner des cours d'eau et des zones susceptibles d'être inondées,
- Mettre à l'abri les objets sensibles au vent et aux intempéries,
- Se tenir informé de l'évolution de la situation météorologique.

La préfecture de la Haute-Corse invite chacun à rester attentif à l'évolution de la situation et à respecter les consignes de sécurité.

Pour suivre l'évolution de la vigilance météorologique :

- Suivre en temps réel l'état du réseau routier : <https://inforoutes.isula.corsica/>
- Il est conseillé de s'informer de l'évolution de l'épisode :
 - Soit en appelant le service vigilance météo au 05 67 22 95 00
 - Soit en se connectant au site <http://vigilance.meteofrance.com>